

## TOURNOI DE FOOTBALL

*inter-services*

Le mois de mai est traditionnellement dans notre Entreprise le mois du football et, cette année encore, le tournoi inter-services s'est déroulé malgré, il faut bien le dire, un temps fort peu clément qui a quelque peu découragé les spectateurs.

Les équipes constituées, le calendrier établi, l'organisation et le règlement mis au point, il ne restait qu'aux joueurs à se rendre sur le terrain municipal pour « en découdre » — sportivement bien entendu — car chacun était bien décidé à défendre les couleurs de son service.

L'enjeu était comme les années précédentes constitué par la « coupe MARBOT » qui restera la propriété du vainqueur et par la « coupe DUMAS » qui sera remise en jeu l'année prochaine.

Et c'est avec acharnement que les rencontres furent disputées sous les encouragements des supporters de chaque équipe.

N'oublions pas non plus nos trois arbitres, MM. José CUARTIELLES, Maxime LAVIGNAC et Thomas LACHAISE qui surent avec maestria diriger les

rencontres qui se sont déroulées dans un bel esprit sportif et de camaraderie.

(Voir la suite page 2)



LES VAINQUEURS DE LA COUPE DUMAS

Au premier rang de gauche à droite :

Jean DUCHER, François BOUYER, Gilles GREBIL, Christian MURAT, Jean RUMBÃO.

Debout de gauche à droite :

José CUARTIELLES, Maxime LAVIGNAC, Michel TASSAIN, Daniel LE PRIOL, Daniel LABARSOUQUE, Denis ANDRIEUX, Jean-Luc DESAGE, Daniel MONSET, Thomas LACHAISE.



LES VAINQUEURS DE LA COUPE MARBOT

Au premier rang de gauche à droite :

Jean-Claude LACOSTE, Jacques FOURGEAUD, Jean-Louis TEILLET, Michel VERGNAUD, André DELORS, Jean-Claude BRUGERE, Jacques BEYNEY.

Debout de gauche à droite :

José CUARTIELLES, Yves CHASTANET, Raymond LAGARDE, Guy COUDERT, Jean-Claude DARROUZES, José FOLGADO, Michel PAREUIL, Thomas LACHAISE et Maxime LAVIGNAC.

### SÉCURITÉ :

Les accidents du travail et leur incidence  
sur le prix de revient de nos produits

Dans notre précédent numéro, nous mettions l'accent sur l'esprit de sécurité. Aujourd'hui, nous allons évoquer l'incidence des accidents du travail sur le prix de revient.

Tout d'abord, il est évident que la lutte contre les accidents a pour but d'éviter deuils et souffrances. Mais il ne faut pas négliger l'incidence de ces accidents sur le coût de nos produits.

#### LE COUT DIRECT

Il représente les sommes payées par la Caisse de Sécurité Sociale, qui comprennent :

(Voir la suite page 2)



## TOURNOI DE FOOTBALL INTER-SERVICES (suite et fin)

La finale de la coupe DUMAS devait mettre aux prises les équipes de la 459 et du 405/Bureaux, et au terme d'une belle empoignée, la 459 l'emporta par 5 buts à 4.

La finale de la coupe MARBOT fut, elle aussi, âprement disputée et si le 401 fut vainqueur par 5 buts à 0, la 450 n'a, en aucun moment, démérité.

M. P. CASSADOUR, à l'issue de cette finale, remit la coupe aux vainqueurs et félicita conjointement tous les acteurs pour la prestation qu'ils avaient offerte et l'excellent esprit dont ils avaient fait preuve.

Les organisateurs et les joueurs profitent de cet article pour remercier la Direction pour la coupe et les médailles offertes ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce tournoi.



L'EQUIPE 405/BUREAUX

Au premier rang de gauche à droite : Raymond HOUYO, Alain LAURET, Jacques VIGNERON, Alain LADEUIL, Patrick ALSER, Michel PRIOSET.

Debout de gauche à droite : Thomas LACHAISE, Maxime LAVIGNAC, Christian BORDAS, Alain BUGEAUD, Jean-Claude JEGOU, Patrick COTTE, Jacques MARTIAL, Dominique COURCELLE et José CUARTIELLES.



L'EQUIPE « 450 »

Au premier rang de gauche à droite : Christian DUMAS, Jean HAZERA, Daniel MURAT, Vincent DOCHE, Patrick CHASTIER.

Debout de gauche à droite : Maxime LAVIGNAC, José CUARTIELLES, Michel BOISSARIE, Philippe LESPINE, Jacques COUPLLET, Daniel LASSAIGNE, Daniel MAROIS, Guy RASPIENGEAS et Thomas LACHAISE.

### LES RESULTATS

29 Avril	459	405/Bureaux	1-3
3 Mai	401	450	0-5
6 Mai	459	401	3-3
10 Mai	450	405/Bureaux	1-0
13 Mai	459	450	3-5
17 Mai	401	405/Bureaux	4-2
26 Mai			
Coupe Dumas	459	405/Bureaux	5-4
27 Mai			
Coupe Marbot	401	450	5-0

## SÉCURITÉ : Les accidents du travail et leur incidence sur le prix de revient de nos produits

### (Suite de la 1<sup>re</sup> page)

- Les indemnités journalières,
- Les frais médicaux et pharmaceutiques,
- Les frais d'hospitalisation,
- Les taux de rentes versées pour incapacité,
- Les frais de gestion de la Caisse.

Pour couvrir ces frais, un taux de cotisation sur les salaires versés dans la limite du plafond de la Sécurité Sociale est, chaque année, payé par l'employeur. En ce qui nous concerne, il est fonction des accidents survenus dans l'entreprise au cours de l'année précédente.

### LE COUT INDIRECT

Le coût indirect de l'accident est évalué, au minimum, à deux fois et demi le coût direct.

Il est composé des frais provoqués par :

- Les pertes de temps du personnel témoin de l'accident, des agents de maîtrise, des cadres.
- Le remplacement du blessé à son poste.
- Les pertes de salaire de l'accidenté le jour de l'accident, des témoins convoqués pour l'enquête,
- Les pertes de production, dues à l'incidence émotive de l'accident sur le personnel,
- Les pertes de matières premières,
- Les détériorations d'outils ou de machines. Le coût total de l'accident augmente très sensiblement le prix de revient.

L'action préventive constitue donc une importante mesure d'économie qu'il convient de connaître et de mettre en évidence.

**En toutes circonstances, pensons sécurité, Respectons les consignes.**

## PARMI NOUS CE MOIS-CI... PARMi NOUS CE MOIS-CI... PARMi NOUS CE MOIS-CI...

### M. LUBIN



Nous avons reçu M. LUBIN, responsable des ventes de l'usine Bata de l'île Maurice qui, au terme d'un long périple européen, s'est arrêté à Neuvic pour s'entretenir des possibilités d'achat de matières premières, de pièces détachées et d'articles sur stock.

Sur notre photo, M. LUBIN s'entretient avec M. TALLET.

### MM. NAHDAN et TAJEDDINE

Du 16 mai au 10 juin, nous avons accueilli à Neuvic deux stagiaires de l'entreprise Bata Marocaine, MM. Abdelkader NAHDAN et Seïlam TAJEDDINE.

M. NAHDAN est chef d'équipe dans le service confection et le but de son stage était de s'initier au fonctionnement

## En stage de formation

Dans le cadre de notre action de sensibilisation concernant la sécurité et les accidents du travail, MM. Gérard DARROUZES et Gilbert ROSPARS ont suivi un stage de formation de caristes du 31 mai au 3 juin, organisé par un organisme spécialisé sous l'égide de la Chambre de Commerce de Périgueux.

Ce stage se déroule en quatre parties :

- Un examen psychotechnique,
- Une journée de cours théoriques,
- Une journée de cours pratiques,
- Le passage du permis de conduire « Cariste ».

Pendant ce stage, l'accent est surtout mis sur la sécurité, les règles de conduite et de prévention.

Rappelons par exemple quelques règles essentielles du cariste :

- Ne jamais transporter une autre personne (ou l'élever) si le chariot n'est pas aménagé à cet effet.
- Ne jamais laisser utiliser le véhicule par une personne non autorisée.



M. DARROUZES

de la machine CERIM à monter les bouts et les flancs et de la machine SCHON à monter les emboîtages. Il s'est également intéressé à l'organisation générale de nos convoyeurs.

M. TAJEDDINE est électricien et son stage a porté sur le réglage, l'entretien et le dépannage des machines CERIM et SCHON.

D'un naturel affable et sympathique, ils nous laisseront un excellent souvenir et gageons qu'à leur retour à Casablanca ils mettront en œuvre les connaissances acquises pour le développement de leur entreprise.



M. NAHDAN à la machine CERIM avec M. Michel SAVIGNAC



M. REY explique à M. TAJEDDINE le réglage de la machine SCHON

- Assurer un bon gerbage. Constituer une charge homogène. Bien engager les fourches à fond sous la charge. Eviter les brusques secousses au levage et à la dépose. Ne pas soulever de charges qui font lever l'arrière du chariot.

Bien conduire, oui, mais TOUJOURS respecter les règles de sécurité.



M. ROSPARS





## **Michel LORENZO à Dakar**

M. Michel LORENZO vient d'être nommé à Dakar pour y occuper un poste d'adjoint au chef de production.

Entré dans notre Entreprise en 1957, il devient apprenti modéliste et metteur au point en 1958 tout en suivant les cours professionnels qui lui permettront d'obtenir son C.A.P. en 1960.

Il occupe ensuite un poste de modéliste à Neuvic, puis à Hellocourt de 1964 à 1971, un poste de metteur au point à Bordeaux de 1971 à 1973.

Il revient ensuite dans notre Entreprise comme modéliste-metteur au point. Au début de cette année, il est détaché pendant 14 semaines auprès de BATA Alger.

Nous lui adressons nos vœux de bonne adaptation et d'entière réussite.

## **M. Patrice SANNIER part à Belcamp (U.S.A.)**

M. Patrice SANNIER, metteur au point dans notre Entreprise, nous quitte pour aller occuper un poste similaire à Belcamp aux Etats-Unis.

Il est entré dans notre Entreprise le 15 mars 1967 comme apprenti, puis comme magasinier au Service Achats et au Service Echantillons. En 1969, il devient aide-patronnier et enfin, en 1972 metteur au point.

Ses compétences ayant été reconnues durant un stage de deux mois effectués aux Etats-Unis, il lui a été proposé ce poste à titre définitif.

Nos meilleurs vœux de réussite accompagnent Patrice SANNIER dans son nouveau poste.

Sur notre photo, M. SANNIER s'entretient avec M. Jean SIRIEIX.



## **Le Carnet de l'Entreprise**

### **NAISSANCES :**

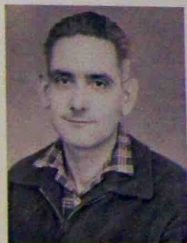
- Karine au foyer de M<sup>me</sup> DELAGNEAU M.-Jeanne, de l'atelier 416.
  - Laurent au foyer de M<sup>me</sup> ESTEVE M.-France, de l'atelier 414.
  - Corinne au foyer de M<sup>me</sup> RAT Lydie, de l'atelier 416.
  - Stéphanie au foyer de M<sup>me</sup> LASSAGNE Nicole, de l'atelier 476.
  - Yoann au foyer de M<sup>me</sup> CHAUSSAT Patricia, de l'atelier 414.
  - Christelle au foyer de M<sup>me</sup> MOULINIER Christiane, du service 600.
- Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés.

### **MARIAGES :**

- Groupe 413 : M<sup>lle</sup> CHATEIGNE Joëlle a épousé M. GAILLARD Yannick.
- Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.

### **DECES :**

- M<sup>me</sup> SIMON Augustine, de l'atelier 452, a perdu sa mère.
  - M. BOUDON Christian, de l'atelier 453, a perdu son beau-père.
  - M. et M<sup>me</sup> MONDOU Philippe, du 456 et du 999 P., ont perdu leur grand-mère.
  - M<sup>me</sup> DECHENOIX Sylvie, du Service du Personnel, a perdu sa grand-mère.
- A ces familles endeuillées, nos condoléances attristées.



## **Maurice PUIG n'est plus**

Le 17 mai, nous apprenions le décès de Maurice PUIG, employé au magasin de formes et d'installations. Il avait été victime d'un accident de la route le 17 avril et n'a pas survécu à ses blessures.

Entré dans notre Entreprise en 1947, il a travaillé dans les ateliers 401 et 450 avant d'être muté au 420.

Grèvement blessé pendant la guerre d'Indochine, il en est resté mutilé, mais rien n'entamait son caractère placide et affable. Il aimait à rendre service et était apprécié tant par ses camarades de travail que par ses supérieurs.

A sa famille, à ses proches, nous renouvelons nos condoléances attristées.

## **LIBRE SERVICE**

**A VENDRE** Ford Capri 1500, gris métallisé, 1970. S'adresser au Service du Personnel.

**CHERCHE à louer** maison 3 pièces, Neuvic ou environs, avec ou sans chauffage. S'adresser au Service du Personnel.

**A VENDRE** chambre enfant en rotin (petit lit et commode). Très bon état, 200 F. S'adresser à M. JACQUES Michel, Service 700.

**A VENDRE** machine à tricoter, marque ERKA, état neuf. S'adresser à M. LEMASSON, Service 100.

**A VENDRE** salle à manger très bon état, vernis polyester noyer, table, buffet, 6 chaises. 1.800 F. S'adresser au Service du Personnel.

Dame seule Périgéuise **RECHERCHE** jeune fille (à partir de 18 ans) pour tenir petit appartement plus servir de compagnie, 850 F par mois, nourrie, logée, assurances sociales. S'adresser à M<sup>me</sup> BROUSSOULOUX.

**A VENDRE** trompette d'harmonie. Etat neuf. S'adresser au Bureau du Personnel.